ged 2026-919.

OK

VILLE DE
BEAURAING
Au cœur de nos campagnes

Beauraing, le 4 mars 2026

Monsieur François DESQUESNES,
Vice-Président et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux,
Rue d'Harscamp, 22

5000 NAMUR

Reçu le
09 MARS 2026

Concerne : Institution provinciale : note d'orientation

N/réf. : C.D.U- 2.078.1 -cm

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre courrier relatif à la note d'orientation relative à l'avenir de l'Institution provinciale, nous vous prions de trouver, en annexe, la délibération de notre Conseil communal relative à l'identification des missions supra-communales jugées indispensables au regard des enjeux de la population et du territoire de BEAURAING.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur général,

Denis JUILLAN

VILLE DE BEAURAING
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Député-Bourgmestre,

Marc LEJEUNE

Pièce jointe : délibération du Conseil communal en séance du 02-03-2026

Votre correspondant : Charline Manil – Employée Administrative ● Service Secrétariat ... Les jours ouvrables : le lundi de 9 à 12h ; du mardi au vendredi de 9 à 12h et 14h à 16h. Permanences le mardi jusque 18h et le samedi de 9 à 12h.
Place de Seurre 3-5 à 5570 BEAURAING ● Tél 082/71.00.12 - Fax 082/71.00.67 ● Courriel : charline.manil@beauraing.be

24

Province de NAMUR

VILLE DE BEAURAING

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 02 mars 2026

Présents : MM. LEJEUNE Marc, *Député-Bourgmestre* ;
ROLLAND Benoît, DURY Pierre, MASSET Cyrille et BRACK Caroline, *Echevins* ;
RODRIGUEZ VERDASCO Ana, *Présidente du Conseil de l'Action sociale* ;
LAMBILOTTE Thierry, *Président d'Assemblée* ;
ROCHETTE Régine, LISOIR Caroline *(entre en séance au terme de l'examen du point n°1)*, ANTOINE Cyprien, DALCETTE Benoît, BARBIER Alain, LEONARD Marc, DETAL Bertrand, WOLF Sarah, RABEUX-TILLIEUX Pauline, SCAILLET Emile, TONNEAU Ludovic, CHARLIER Xavier, LANGUILLIER Geneviève et MANCEAU Mathis, *Conseillers communaux* ;

Assistés de Mr JUILLAN Denis, *Directeur général.*

Excusé : *néant*

La séance est ouverte à 20h.

POINT N° 3 – CDU -2.078.1

Institution provinciale – Note d'orientation – Identification des missions supracommunales à conserver/développer – Information – Décision

Vu le courrier du 22-12-25 de Mr F. DESQUESNES, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, relatif à la note d'orientation du Gouvernement wallon sur l'avenir de l'institution provinciale ;
Attendu que cette note d'orientation fait suite à la Déclaration de Politique Régionale 2024-2029 évoquant notamment que chaque Conseil provincial soit « *chargé de proposer au Gouvernement wallon (...) son plan de ventilation des compétences vers les autres niveaux de pouvoir et celles qu'il conserve, à la lumière de ses réalités territoriales et institutionnelles propres* » ;
Attendu, dans ce cadre, que le Gouvernement wallon invite également les Conseils communaux à émettre leur avis en identifiant les missions supracommunales que ces derniers souhaitent voir conservées ou développées au niveau du territoire provincial car jugées indispensables aux regards des enjeux de leurs population et territoire respectifs ;
Vu le tableau globalisé des politiques fonctionnelles provinciales en 2025 – Nomenclature générale ;
Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-30 ;
A l'unanimité ;

DECIDE

Art. 1 : D'identifier les missions supracommunales à conservées ou développées au niveau du territoire provincial car jugées indispensables aux regards des enjeux de la population et du territoire de BEAURAING comme suit :

- Sécurité et ordre public
- Zone de secours
- Voies navigables – hydrauliques
- Tourisme
- Enseignement, secondaire, supérieur, pour handicapés
- Médecine sociale et préventive ;
- Développement territorial et économique (via le BEP).

Art. 2 : De transmettre la présente décision au Gouvernement wallon.

O, P, Q, AB, AC, AL, AM, AP, AQ

POUR LE CONSEIL COMMUNAL,

Le Directeur général
Denis JUILLAN

Le Député-Bourgmestre,
Marc LEJEUNE

Pour extrait conforme délivré le – 4 MARS 2026

Le Directeur général,

Denis JUILLAN

VILLE DE BEAURAING COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Le Député- Bourgmestre,

Marc LEJEUNE